

La grande mosquée de Bogandé ouvre ses portes aux fidèles musulmans

La communauté musulmane de Bogandé dispose depuis le vendredi 14 mai 1999 d'une nouvelle mosquée.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence des autorités provinciales et communales, du député Larba Yarga, des directeurs et chefs des services, des représentants des confessions religieuses, du cheik Samsoudine Boureima représentant l'Agence des musulmans d'Afrique (AMA) principal bailleur de fonds, et de nombreuses délégations des communautés musulmanes venues de toute la province.

La grande mosquée de Bogandé, dont les travaux de construction ont pris fin le 16 janvier 1998, a coûté la somme de dix millions de francs CFA.

Elle a été financée par l'Agence des musulmans d'Afrique. Les populations ont également appuyé cette œuvre tout au long des travaux par l'apport en agrégats tels : sable, cailloux, gra-

villon, eau...

La réalisation de ce joyau au secteur n° 5 de la ville de Bogandé constitue une étape importante de la politique de l'agence dans la construction des mosquées pour les fidèles.

C'est pourquoi, le président de la communauté musulmane de Bogandé, El Hadj Ali Lankoandé a remercié l'AMA pour sa contribution salutaire.

Il convient aussi de préciser qu'en dehors de la mosquée, la population sollicite la construction d'un mur de clôture, d'une medersa, d'un dispensaire, d'un orphelinat, le fonçage d'un puits à grand diamètre et l'électrification de la mosquée.

La prière a été officiee par le cheik Samsoudine Boureima qui a saisi l'opportunité pour bénir la nouvelle mosquée et demander qu'elle soit quotidiennement fréquentée par les musulmans.

Moussa LANKOANDE
AIB - Gnagna